



## **Association « Penser ensemble le travail »**

### **Modalité et format des présentations de pratique<sup>1</sup>**

#### **Format de la Présentation individuelle**

##### Rythme

Une demi-heure est réservée à la présentation de pratiques  
Nous réservons pour le débat une heure minimum et une heure trente maximum.

##### Médiation

L'animation des débats peut être effectuée par le/la président/e de l'association, ou par un membre volontaire ou choisi par celui/celle qui présente.

##### Compte-rendu

A chaque réunion, un/e secrétaire prend des notes sur le débat. Il aura été décidé en amont qui rédigera le résumé de la présentation. Si c'est le/la secrétaire, le résumé de la présentation sera transmis à la personne ayant exposé pour qu'elle ait le temps d'y réagir. La partie du CR, subjectif, portant sur le débat collectif ne sera pas soumise à validation avant la lecture en réunion.

Ce CR repose sur le principe d'un retour singulier à celui qui s'est exposé, sur ce qu'un « autre » a entendu de ce qui s'est dit. Le CR est ensuite mis au vote pour approbation des membres présents lors de la présentation, et diffusé ensuite à tous les membres.

#### **Attendus du côté de celui qui expose :**

- **Présenter sa pratique, c'est d'abord indiquer ce qui est attendu du groupe de pairs.** S'agit-il d'une transmission d'expérience ou y a-t-il une demande plus spécifique à travailler ensemble ? Une ou des questions sont-elles adressées au groupe de pairs ? Les « écoutants » sont-ils libres de commentaires, ou bien un angle ou une thématique plus particulière est-elle à travailler ? Celui qui expose sa (une de ses) pratique(s) peut préciser également s'il souhaite que les débats soient centrés exclusivement sur son travail, ou si cette présentation est ouverte, par association, aux expériences des autres. L'animation et la teneur des débats seront alors différentes.
- Donner un titre à sa présentation
- Préparer la présentation par écrit : 4 à 6 pages (considérer 5 minutes d'oral/page), qui n'ont pas vocation à être diffusées, sauf si demande ou accord de celui qui a écrit.
- Selon le type de présentation, il s'agira de donner à voir l'histoire de la commande/la demande, la finalité de l'action, les questions qui se sont posées au fur et à mesure, les

---

<sup>1</sup> Cette proposition de cadrage est le fruit de réunions et de l'histoire de l'association :

- ⇒ Il existait une proposition de règlement interne en 2004.
- ⇒ Une réunion PELT s'est déroulée en juin 2009 pour progresser sur le cadrage des présentations.
- ⇒ Une commission a travaillé sur ce cadrage en 2009/10.
- ⇒ Validé par le CA 2012

doutes, les déplacements qui se sont opérés, et les ressources théoriques mobilisées pour penser l'action. Il s'agit davantage de renvoyer au « comment on a fait », ainsi que les questions que cela a posé, plutôt qu'à ce qu'on a fait, tout en allant à l'essentiel : 30 minutes, c'est vite passé !

- Préparer un résumé d'une demi-page qui sera idéalement diffusé à tous les membres avant la présentation, et sera inséré ensuite dans le CR de la réunion.

#### **Attendus du côté de ceux qui écoutent :**

- Le travail de questionnement est à réaliser sans assaillir celui qui expose sa pratique, en prenant le temps de penser et de travailler ses questions. Nous avons en même temps à garder passion et capacité à controverser, avec vigilance sur les emportements qui peuvent amener à des jugements peu fertiles.
- Vigilance aussi à ne pas monopoliser la parole avec celui qui expose, dans un dialogue qui exclut les autres.
- Dans un premier temps, des questions factuelles sont posées, pour favoriser la compréhension de la situation.
- Ne pas donner des conseils, se centrer sur des questionnements afin d'ouvrir des pistes de réflexion.

#### **A chaque présentation, rappel des points suivants:**

- Qu'attends-tu de nous ?
- Pas de jugement sur le travail
- Pas de monopolisation de la parole
- Pas de conseils, mais des pistes de réflexions

#### **Réunion suivante :**

Un temps de retour (5 à 10 minutes) est proposé à celui qui a exposé un aspect de son travail, avec éventuellement :

- Comment il s'est senti dans l'après-coups, suite au débat et/ou à la lecture du CR
- Les questions, remarques, commentaires qui l'ont mis au travail ou pas,
- Ce qu'il attendait, ce qui ne s'est pas fait, ce qui l'a surpris,
- La façon dont il a vécu le groupe,

Ce retour a également pour but de continuer à ajuster notre manière de travailler et de penser ensemble.

#### **Format d'un débat collectif**

Les présentations peuvent également prendre une forme collective :

- Organisation de temps d'échanges multi-expériences en grand groupe : quelques collègues (2 à 5) préparent collectivement une présentation de leurs expériences centrées sur une même pratique (par exemple : le travail en entretien individuel, avec les membres des CHSCT, le travail de la demande, la méthodologie, etc.)
- Le débat est alors ouvert aux questions et expériences de tous.
- Idem présentation de pratique en solo sur les attendus du côté de ceux qui écoutent, et posent des questions.
- Idem CR et retour à la réunion suivante.